

LA BÊTE DU GÉVAUDAN (1764 – 1767)

*Une énigme pour éclairer
l'histoire... jusqu'en Haute -
Normandie*

Conférence de Monsieur Jean-Marc MORICEAU
Professeur d'histoire moderne
A l'Université de Caen
Samedi 4 avril 2009

De tout temps et spécialement dans les régions forestières, le loup a été considéré comme un véritable fléau et la crainte du loup se marque encore dans les campagnes par des noms de lieux et de nombreux contes et légendes. L'histoire de la « Bête du Gévaudan » en est une illustration. Monsieur Moriceau consacre un grand chapitre de son livre : « *Histoire du méchant loup* » à cet épisode qui a survécu au temps.

Il faut savoir tout d'abord que Monsieur Moriceau n'est pas un militant anti-loup (La parution de ce livre a déclenché sur le Net l'ire des militants pro-loups) mais un enseignant chercheur qui a consulté un très grand nombre de documents d'archives et découvert ainsi les nombreuses attaques attribuées aux loups anthropophages et aux loups enragés. Ces attaques n'ont pas concerné que le Gévaudan mais pratiquement toutes les régions de France. Vous retrouverez ci-après les textes publiés par la revue « Connaissance de l'Eure » n° 10 qui regroupent des récits d'attaques de loups dans notre région.

Mais revenons à la « Bête du Gévaudan » et résumons Jean-Marc Moriceau.

Du 30 juin 1764, date du décès de la première victime reconnue à Saint-Étienne-de-Lugdarès (Ardèche) jusqu'au 18 juin 1767 lorsque trépassa la dernière à cinq heures du soir, « dévorée par un loup carnassier » dans les communs des Bisnières à Desges (Haute-Loire), un foyer d'agression s'installe autour du Gévaudan pour trois ans. En 2002 encore, le rapport international dirigé par John Linnel sur « La peur des loups » considère que « cet événement reste l'un des épisodes historiques les mieux documentés sur la prédation des loups sur l'homme ». Géographiquement la région se prête facilement aux déplacements et aux refuges des loups : moyenne montagne, relief vallonné à l'extrême avec des dénivellations incessantes. Dans cette région, la population est très dispersée et les travaux des champs et la surveillance des troupeaux obligent les paysans à se déplacer sur des pentes boisées multipliant les risques de confrontation entre l'homme et l'animal.

Dans le royaume de France, à cette époque, pas de famine, pas de guerre depuis le traité de Paris (1763), les journalistes sont donc à l'affût d'événements intéressants et les attaques du loup colportées de bouche à oreille vont trouver un écho dans la presse. Le « Courrier d'Avignon » du 26 mars 1765 écrit : « Il ne se passe rien en France ni dans l'univers dont nos curieux soient aussi empressés d'être instruits qu'ils le sont de ce qui se passe dans le Gévaudan... »



Le roi en personne décide d'envoyer son propre garde-chasse pour abattre ce loup qui désolait la région et dès que le grand loup de Chazes fut rapporté à Versailles, les gazettes se turent et l'on abandonna le Gévaudan à ses nouvelles attaques qui durèrent encore deux ans.

Du 30 juin 1764 (décès de Jeanne Boulet) au 19 septembre 1765 (mort du grand loup à Chazes), le nombre des attaques atteint des records : en regroupant toutes les formes de confrontation 208 personnes qui ont été victimes de la bête féroce et l'on retrouve dans les registres paroissiaux 22 victimes ont eu des actes de sépulture. Sous la houlette des seigneurs locaux, de premières battues sont organisées avec leurs modestes équipages. Limitées à quelques paroisses, elles feront fuir l'agresseur vers le nord-ouest. En reportant toutes ces attaques sur une carte, on s'aperçoit que les distances séparant les lieux où l'on a répertorié des victimes sont très importantes (60, voire 80 km) et que le bassin où l'on croit voir ce loup a une superficie de 2 300 km². On acquiert ainsi la certitude de l'existence de plusieurs prédateurs. Sous la pression des différentes autorités locales civiles et religieuses, on va essayer de mettre en place des chasses organisées pour lutter contre ces prédateurs. Il faut dire aussi que les primes sont plus que conséquentes : le 4 février 1765, le roi accorde une gratification de 6 000 livres, ajoutée aux primes locales, on atteint la somme de 10 000 livres. Le jeudi 7 février 1765, la première grande chasse rassemble des chasseurs venus de plus de 100 paroisses, la déclaration officielle rapportant que 20 000 hommes étaient en mouvement. Ces chasses générales se répètent, chaque détachement étant conduit par un seigneur mais se révèlent inopérantes : on n'aperçoit que quatre loups dont un seul est finalement tué. Enfin François Antoine, porte-arquebuse dans la maison du roi et lieutenant des chasses de Louis XV, reçoit l'ordre de partir pour le Gévaudan. Le comte de Tournon, gentilhomme du Vivarais, vient rejoindre Antoine avec son équipage de chasse et 19 chiens. Il obtient aussi le secours de la louveterie du roi avec deux valets et douze chiens. Le 21 septembre 1765, en abattant d'un coup de sa canardière un grand loup de 130 livres, Antoine mettait fin à l'affaire de la bête du Gévaudan. Un procès-verbal détaillé de la bête fut établi avec poids et mensurations de l'animal. Incontestablement, le loup abattu était un très grand loup.

Tout n'était pourtant pas revenu au calme. Dès la fin septembre, des attaques reprennent, ce qui démontre qu'il y avait plusieurs loups et que tous les agresseurs n'avaient pas disparu. Les agressions reprennent et, pendant plus de dix-huit mois, le Gévaudan subit les mêmes attaques que précédemment. On peut cependant noter une différence avec l'année écoulée, les agressions sont plus concentrées : 8 pour Servières, 7 pour Saugues 6 pour Nozeyrolles...

Cette fois, on parlera moins du Gévaudan car les attaques des loups vont se répartir dans la France entière. Les loups étaient présents dans les régions d'élevage, de forêts ou de bocages. Les attaques vont pourtant diminuer et pour les habitants du pays, le loup est le seul à pouvoir être associé à la « bête féroce ». Un document envoyé par le subdélégué Étienne Lafont à l'intendant du Languedoc est catégorique : la bête féroce n'était qu'un gros loup.

On signalait toutefois une recrudescence des attaques et le 18 juin 1767, Jeanna Bastide a été tuée par une bête, un « loup carnassier » comme le désigne le curé de Desges. Le lendemain 19 juin, lors de la traque réunissant 300 chasseurs, Jean Chastel abattit un second grand loup qui pesait 109 livres. De la même façon que pour le grand loup de 1765, un procès-verbal a été établi avec toutes les mensurations et la reconnaissance de 26 paysans.

Ainsi, on peut clore cette légende du Gévaudan et maintenant nous intéresser au département de l'Eure qui a connu lui aussi de nombreuses attaques de loups anthropophages ou enragés, des victimes souvent très jeunes et des battues. Les loups parfois enragés attaquaient surtout les enfants car ils avaient une petite taille et étaient souvent laissés seuls à garder le bétail loin de leur maison. Je publie ci-après deux tableaux extrait des tableaux nationaux de Jean-Marc Moriceau. Ils concernent les attaques recensées dans le département de l'Eure.

Je reproduirai ensuite quelques textes extraits de la revue : « *Connaissance de l'Eure* » et qui figurent aux Archives Départementales de l'Eure.

ATTAQUES DE LOUPS ENRAGÉS (1578 – 1887)

Année	Lieu	Victimes	Morts	Évènement
1666	Touneville			Morsures d'un loup enragé.
1709	Louviers	15	5	Entrée d'un loup enragé.
1766	St-Mard-de-Fresne			Maltraitée par un loup furieux dans sa maison.
1768	Touneville	4		Un loup enragé dévore cruellement un homme et 3 enfants

VICTIMES DE LOUPS ANTHROPOPHAGES DANS L'EURE (1421 – 1918)

Année	Commune	Âge	Sexe	Évènement
1633	Évreux (environs)			50 personnes dévorées par une bête furieuse
1634	Évreux (environs)			Une bête féroce en forme de loup-cervier dévore les enfants.
1696	St Quentin-des-Isles	6	m	Saisi et dévoré par un loup, proche de la maison, le crâne a été retrouvé dans les bois.
1698	La Neuville-du-Boscq	9	m	Égorgé par un loup
1698	La Neuville-du-	9	f	Pareillement égorgée par un loup

	Boscq			
1698	La Neuville-du-Boscq	7	m	Égorgé et emporté par un loup
1711	Écardenville-sur-Eure	14	f	Dévorée par des loups dans les bois
1711	Écardenville-sur-Eure	12	m	Une bête carnassière le mordit sur presque tout le corps, lui mangea une partie des cuisses, il en mourut.
1712	Ailly	4	f	Dévorée par une bête féroce.
1713	Authueil	8	m	Dévoré par la bête.
1713	Authueil	9	f	Enfant dévorée par la bête.
1713	Fontaine-Heudebourg	6	m	Tué par un loup dans le bois de Mr Aubry.
1713	Authueil-Authouillet	7	m	Déchiré par la bête.
1713	La Croix-Saint-Leufroy	7	f	Mangé par les cuisses par un loup-cervier. Cette bête ou des semblables ont blessé 53 personnes en 3 ans.
1713	Fontaine-Bellanger	Enf.	m	Dévoré par une bête féroce.
1714	Ailly	9	m	Dévoré par une mauvaise bête.
1731	Infreville	1	m	Emporté par une bête inconnue en présence de son père.
1735	Bourgtheroulde	Enf.		Tête d'enfant trouvée dans le bord de la forêt du roi.
1735	Bourgtheroulde	8	m	Tué par une bête féroce qui a déchiré son corps.
1735	Bourgtheroulde	2	f	Dévorée par une bête féroce.
1762	Pîtres	7	m	Dévoré alors qu'il gardait ses vaches.
1770	Charleval	8	m	Dérobé par le loup.
1770	Charleval	Enf.	m	Attaqué et offensé mortellement.

Une attaque à Saint-Quentin-des-Îles le 27 août 1696

Pierre-Bernard fils d'Étienne âgé de six à sept ans fut saisi et dévoré entièrement par un loup proche de la maison de son père au manoir. Le crâne de sa tête ayant été retrouvé quinze jours après dans le bois du Palais a été enterré au cimetière de cette église. Il y eut plusieurs enfants dévorés de cette manière en ce temps.

Récit d'un carnage causé par un loup enragé février 1768)

« L'an mil sept cent soixante-huit, le vendredi douze de février, sur les six heures du soir, un vieux loup enragé est venu à Brosville au hameau de Brofontaine, près l'église dudit lieu de Brosville, où il a trouvé proche de la maison d'un nommé Mathieu Delamare quatre petits enfants de différents âges. L'un d'eux l'ayant aperçu venir, autant qu'il pouvoit estre vu, dit aux autres : « Sauvons-nous !, voilà venir une beste ». Il n'y en eut que deux d'entre eux qui se sauvèrent. Le loup se jeta sur la petite fille de Jean Glutron, garde de penette, la mordit au bras et la renversa par terre. Il se jeta ensuite sur l'autre qui estoit un garçon âgé de cinq ans environ, fils dudit Mathieu Delamare, et l'emporta loing de la maison de deux portées de

fusil, lui mangea ou plustost lui déchira le visage, lui coupa les deux mains à l'exception du pouce de la main gauche. Après l'avoir laissé, il fut mordre le chien d'un nommé Leconte du même Hameau. Ce malheureux homme, ayant entendu gouspiller son chien, sortit avec sa chandelle. Le loup se jeta sur lui, le mordit au bras et le trainoit hors de sa barrière. Sa fille aînée âgée d'environ vingt ans vint à son secours ; le loup quitte le pauvre homme et se jette sur elle, lui dévora la main et les joues jusqu'au point que les chairs estoient pendantes. Jean Glutron, garde comme on l'a dit cy-dessus, le tire par dessus son mur mais comme il faisoit brun, il ne put que lui faire sauter du poil de dessus le corps que l'on trouva le lendemain matin.

De Brosville, il fut à Houetteville chez le nommé Bavant, meusnier de Houetteville où il mordit à différents endroits de la teste son garçon, déjà d'un certain âge, et sa petite fille, par le genou. De Houetteville, il revint au hameau du Homme, paroisse de la Vacherie où ayant rencontré un nommé Letourneur, muni d'une hache, il se jeta sur lui, lui emporta le pouce. Cet homme, de son autre main, lui déchargea un coup de sa hache et lui cassa deux costes, mais ne le tua pas. Le lendemain, samedi, comme il revenoit à Brosville par-dessous les carrières de Belle Roche, il fut tué par le nommé Joset, entrepreneur du flotage de Monseigneur le Duc de Bouillon. Il lui passa son couteau de chasse au travers du corps et ses ouvriers floteurs, ayant sauté de dessus leurs trains au bord de la rivière, furent le rachever à coups de crocs.

Depuis le vendredi au soir, jusqu'environ neuf heures, il fit tout ce carnage, et l'enfant ne fut trouvé que le lendemain matin ; on le chercha dès que le loup fut parti, mais outre que les lanternes n'éclairaient point assez pour le trouver, la crainte dont tout le monde estoit saisi fut cause que l'on rentra chez soy.

Ce loup venoit des forêts d'Evreux où il étrangla plusieurs vaches et asnes à Glisolles au Beaux-Sainte-Croix, à Amières ... arriva dans la vallée de Rubremont où des habitants lui jetèrent des pierres croyant que c'estoit un chien.



Un loup



Un chasseur

Le loup prit ensuite la rue des Roches où au Moulin Neuf, il mordit la servante du meunier qui sortoit et qui crut que c'estoit un chien. Elle fut mordue à la cuisse, mais ses jupes firent que les crocs de ce furieux animal ne pénétrèrent point. Elle en fut quitte pour une meurtrissure.

Ayant passé par-dessus le pont dudit Moulin Neuf, il vint par le coin du presbytère de Brosville et de la fut à Brofontaine, dont du tout j'atteste la vérité ce jourd'hui dimanche quatorze dudit mois de février, même an que dessus ».

Chemin, curé de Tourneville

La suite de l'histoire...

« Le carnage du loup enragé fit tant de bruit que le Roy en fut informé. En conséquence, il donna ses ordres à Monsieur Cochard des Ervolus, d'Evreux, lieutenant de son grand prévost de Normandie, de se transporter à Brosville pour remettre aux mains de monsieur le curé un remède pour la rage.

Dans ce remède, il y est parlé d'une poudre qui y entre. Le Roy en avoit envoyé à monsieur des Ervolus pour la distribuer gratis. Ce secret a cousté au Roy vingt-mil francs. La poudre dont il est question se distribue à la Cour sans aucun frais. Sur la simple lettre d'un curé, on la lui envoie. »

Le remède contre la rage

« Il faut prendre deux poignées de paquerettes et marguerites sauvages qui fleurissent rouges et blancs ; elles croissent dans les cours, dans les champs et dans les prez. Il faut prendre la feuille et la racine, et une poignée de ruë ; piler le tout ensemble avec neuf costes d'ail, plus ou moins selon leur grosseur, en tirer environ un demi septier de jus dans lequel on mettra une bonne poignée de sel avec une demi once de la poudre.

En donner tous les matins à jeun, à la personne qui aura été mordue, pendant neuf jours, trois à quatre cuillères, ce qui fait environ un demi verre, et estre deux heures sans manger. Cependant, si la personne a mal au cœur, elle peut avaler un peu d'eau fraische pour précipiter le remède. Si la personne a été mordue jusqu'au sang, il faudra bien nettoyer la playe et en faire sortir tous le sang meurtri. Y mettre du marc des herbes pilées que l'on humectera du jus dans lequel sera le sel et la poudre jusqu'à ce que la playe soit guérie... »

Malgré la gentillesse du Roi, puis la diffusion du produit, ce remède avait des limites car le fils du meunier dont il a été question est mort enragé ainsi que le dénommé Letourneur de La Vacherie... Bien sûr, d'autres remèdes circulaient dans les villages pour soigner les habitants mordus par des loups enragés, que je ne recopierai pas ici.

Battues et chasses au loup

Il fallait surtout lutter contre ces loups et il faut rappeler que « La chasse estant un droit seigneurial qui nous attribue tout le gibier qui est sur notre seigneurie, il est de conséquence de le conserver sans le laisser à la mercy d'un tas de canailles, paysans et autres qui regarde la terre comme en propre et à leur discrétion. Il y a beaucoup de braconniers dans le pays qui font métier de vendre du gibier à des pouillailliers de Paris sur lesquels il faut veiller. Plusieurs bergers portent des pistolets sous prétexte de faire peur aux loups qui s'en servent pour tuer le gibier qu'ils rencontrent et qu'ils cherchent.

D'autres bergers ont des chiens de chasse avec lesquels ils attrapent souvent beaucoup de gibier. Il n'y a pas jusqu'à des femmes et filles qui avec leurs chevaux pour herser la terre mènent des chiens pour chasser et qui quittent leurs chevaux et leurs herses pour courir avec leurs chiens après le gibier ».

On l'aura compris en lisant ce texte extrait de « *Usages du Prieuré et de la Seigneurie de Coudres vers 1723* », les seigneurs ne veulent absolument pas que les paysans chassent le loup, ceux-ci en profiteraient pour chasser également le gibier du seigneur.

Mais les loups, outre les attaques aux personnes, causaient de gros dégâts dans les cheptels : à Perriers-sur-Andelle, le 4 septembre 1790, 16 moutons sont égorgés, à nouveau 6 moutons le 28 vendémiaire an III. Le 21 brumaire an II, à Routot et à Moulineaux des troupeaux sont attaqués. Les exemples sont nombreux de ces méfaits d'un loup ou des troupes de loups. Ces

dégâts ont donc amené la création des équipages bien spécialisés et équipés pour la chasse aux loups. Comment étaient composés ces équipages ? Ils étaient constitués de dix hommes (6 salariés et 4 bénévoles) et ne pouvaient excéder 12 hommes. Il leur était affecté 12 chevaux au maximum et les hommes étaient armés de fusils à deux coups, ce qui était assez rare pour l'époque. Ces équipages étaient très demandés et, de ce fait, parcouraient de nombreux kilomètres : 675 en 1794, 765 en 1794.

Quels sont les résultats de ces chasses ? Dans l'ensemble, nous relevons la mort de 34 loups. La plus belle chasse fut celle du 27 fructidor an II (13 septembre 1794) à Préaux où 5 loups furent tués, puis 3 loups à Clères, Préaux, Oissel et Cany, 2 loups à Clères. Dans l'ensemble, on peut constater combien à la fin du XVIII^e siècle le problème de la destruction des loups était important dans nos régions. On retrouve dans les écrits de l'époque la reconnaissance qu'avaient les populations pour ces équipages qui les débarrassaient d'un tel fléau.

On peut terminer cette évocation des chasses aux loups par deux textes :

1) La chasse d'un loup-cervier dans la forêt d'Évreux en mai 1634

« En un dimanche du mois de may l'an 1634, le baron de Bellegarde, bailly d'Evreux et le comte de la Suze, avertis du dégast que faisait parmi la campagne et dans la forest d'Evreux, une beste féroce, en forme de loup cervier, mangeant et dévorant les enfants jusqu'à l'âge de dix-huit ans, même attaquant les hommes et femmes qui estoient sans défense, firent armer les habitants et manans de la ville et faubourgs de halberdars, espieux, bastons à deux bouts, fourchières et espées qui traversèrent la forest tout ce jour, après avoir entendu la messe qui fut dite sur les six heures, à l'autel des Marles en l'église cathédrale, par M. Jean Delamare, vicaire général du sieur de Péricard, évêque d'Evreux, en intention d'obtenir de la bonté de Dieu la délivrance et la capture de cet effroyable animal dont on a depuis attribué la rage et la cruauté aux infames magiciens et sorciers. »

2) Les battues à Tostes (Texte de M. Max Masson, *Histoire de Tostes par Tostes pour Tostes*)

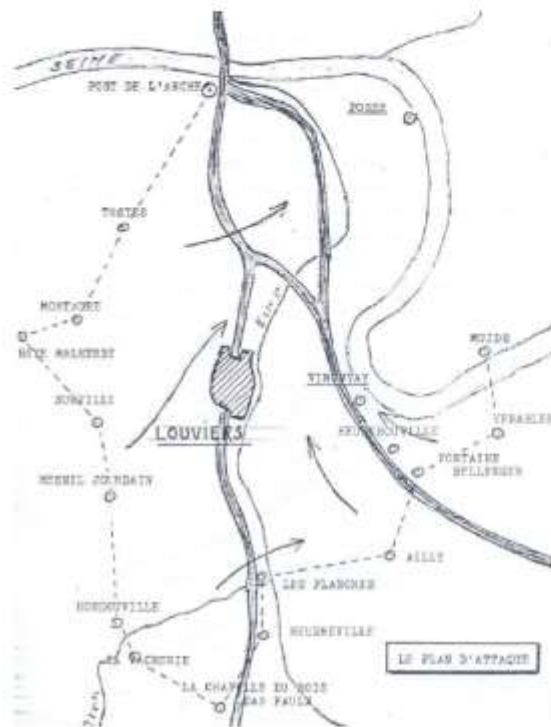
Les loups étaient nombreux autrefois dans notre région de forêts. Quand ils en sortaient, ils faisaient de grands ravages dans les troupeaux de moutons, et s'aventuraient souvent, par les nuits froides d'hiver, jusque dans les villages. Aussi, les bergers sont armés de fusils, au moins jusqu'en 1814, date à laquelle le gouvernement interdit le « port d'armes » sans autorisation spéciale.

En compensation, devant la terreur que font régner les loups, les préfetures organisent de grandes battues et versent des primes à tous ceux qui prouvent avoir tué un de ces carnassiers. Le 13 avril 1816, le sous-préfet de Louviers décide une battue en forêt de Bord, et demande à Tostes de fournir 5 chasseurs avec fusils et 10 rabatteurs.

Le 3 avril 1820, une autre battue est faite, groupant 225 hommes dont 80 tireurs, pris dans 9 communes voisines de Tostes qui fournit pour sa part 10 hommes dont 3 tireurs. Le rendez-vous a lieu à La Vallée pour le groupe opérant en forêt de Bord, un autre fouillant les bois de Louviers.

Les particuliers tuent d'ailleurs aussi des loups sur leurs terres : le 2 août 1832, un loup de 3 à 4 ans est abattu par Nicolas Cir Mouchard, le 13 décembre 1832, un loup de 3 ans environ est tué par J.B. Martin, le 28 décembre 1833, le garde-forestier Louis Morlet abat une louve, ce qui lui vaut une prime de 15 f.

Le 27 septembre 1835, une très importante battue est organisée par le sous-préfet de Louviers. Dans chacune des 34 communes concernées, on mobilise un homme par foyer, tireur ou rabatteur. La petite armée ainsi constituée - plus de 2 000 personnes – attaque sur un front en arc de cercle passant à Pont-de-l'Arche, Tostes, La Haye-Malherbe, Hondouville, La Chapelle-du-Bois-des-Faulx, Ailly, Heudebouville, Venables et aboutissant à la Seine, en face de Muids. Il s'agit d'acculer les loups au fleuve, de Poses à Vironvay, les communes riveraines devant poster des tireurs dans des barques pour tuer les bêtes qui passeraient à la nage. L'opération est dirigée par les gardes forestiers et les gendarmes.



La chasse a dû être meurtrière, mais les archives n'indiquent pas le résultat chiffré. À partir de cette date, en tout cas, et à part quelques rescapés, la région semble débarrassée des loups. Le 5 septembre 1836, - et pour la dernière fois sans doute – un loup est tué à Tostes par le garde Morlet fils qui reçoit la prime habituelle de 12 f.

Michel LECERF

Ouvrages de Jean-Marc MORICEAU sur le sujet

MORICEAU Jean-Marc, *La bête du Gévaudan, 1764 – 1767*, Paris, Larousse, 2008

MORICEAU Jean-Marc, *Histoire du méchant loup, XV^e – XX^e siècle*, Fayard, 2007